Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213501349-20261019-DELIB191026060-DE

COMMUNE de LES IFFS : 2026 – 09
République Française

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 octobre 2026

Convocation affichée et envoyée le 13/10/2026

L'an **deux mille vingt-six et le dix-neuf octobre** à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LES IFFS, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Yves JULLIEN, maire.
En exercice : 11
Présents : M. Jean-Yves JULLIEN, M. ATTIMONT Joseph, M. BOURSAULT Claude, Mme FAURE Odile, Mme GUILLET Claire, M. GUILLOU Jean-Michel, M. JAMET Stéphane-Henri, Mme LEGER Médinda, M. REGNAULT Yann.
Absentes excusées : Marion HAMELIN (donne Pouvoir à Claire GUILLET) ; Claire ARBEY (donne Pouvoir à Odile FAURE)
Secrétaire de séance : Yann REGNAULT

DELIBERATION 19.10.26-060 **Versement d'une subvention au Comité des fêtes au profit de la maladie d'Alzheimer**

Lors du concours de palets du 03 octobre dernier, le Comité des fêtes de Les Iffs a organisé une vente de repas à emporter et a souhaité reverser une partie de ses recettes et des dons offerts par des sponsors, soit ***1 400,00 €*** au profit de la maladie d'Alzheimer
M. le Maire propose de s'associer au comité des fêtes en versant une subvention de ***600 €*** à la ***fondation France Alzheimer***
Il rappelle que France Alzheimer Ille-et-Vilaine a pour mission de soutenir les aidants familiaux et les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.
Créée en 1990, l'association se mobilise pour mettre en place des actions en faveur des aidants, des malades mais aussi du public sous la forme de sensibilisation et d'information, ou par le biais de partenariats ou d'évènements.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- ***VERSER*** la somme de ***600 €*** au Comité des fêtes afin qu'il puisse les reverser à la ***fondation France Alzheimer.***
- ***De remettre conjointement*** la somme totale récoltée soit ***2 000 €*** pour cette manifestation à la fondation France Alzheimer lors de la prochaine cérémonie des vœux prévue le 08 janvier 2027.

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire,
Le Maire,
Jean-Yves JULLIEN,

MAIRIE DE LES IFFS 35630 Ille-et-Vilaine